

VILLE DE NOUMEA

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau potable

SYNTHESE

Exercice 2016



Le contrat de délégation de service public de l'eau potable de Nouméa

Par délibération n°2008/1489 en date du 4 décembre 2008, la Ville de Nouméa a délégué à la Calédonienne des Eaux (C.D.E.), filiale de la Lyonnaise des Eaux, l'exploitation de son service public d'eau potable pour 20 ans. Le contrat de délégation de service public a pris effet le **1er janvier 2009**.

Il a été modifié par un avenant n°1 en 2011 puis **un deuxième, applicable depuis le 1er janvier 2016** et ayant pour but la clarification de certaines clauses contractuelles, le renforcement des engagements du délégataire notamment sur le renouvellement des équipements et la maintenance préventive et enfin le renforcement des pénalités applicables.

Synthèse de l'année 2016 sur le service de Nouméa

- ➔ En 2016, le service d'eau potable de Nouméa comptait **34 943 abonnés**, en hausse de +1,3%
- ➔ La **consommation globale** sur le territoire de la commune a été de **11 279 851 m³** (ramené sur 365 jours), en augmentation de +2,3% par rapport à 2015
- ➔ La **consommation moyenne par abonné domestique** a augmenté (+2 % en 2016) pour s'établir à **276 m³** par abonné domestique et par an
- ➔ La **qualité bactériologique** de l'eau distribuée a été conforme à **100%** mais des variations de qualité physico-chimique sont apparues ponctuellement dans les périodes de pluie
- ➔ Le **rendement du réseau** de distribution a atteint **83,5%** en hausse par rapport à 2015
- ➔ Le tarif payé par les usagers pour l'eau potable a connu une augmentation de + 3,7 % sur la facture type de 120 m³ pour atteindre **18 202 XPF** (soit **152 XPF / m³**)
- ➔ Le coût global du service pour les usagers en 2016 s'est élevé à **1 606 349 941 XPF** (en incluant ce qui revient à la Ville, au délégataire et à l'Aqueduc de la Tontouta)
- ➔ Les nouvelles installations, ouvrages et équipements mis en place sur le service dans le cadre du renouvellement ou de l'extension du patrimoine ont représenté un montant total de **694,5 MXP** en 2016
- ➔ Trois casses de la conduite du barrage au niveau de Rivière Salée sont intervenues entre avril et mai ; la corrosion externe de la conduite par de l'eau saumâtre explique la fragilisation d'une portion d'un kilomètre de la conduite et la nécessité de la renouveler

Les principaux indicateurs de performances du service

La qualité du service rendu à l'utilisateur est mesurée à travers 10 indicateurs de performance. De manière générale, ces indicateurs indiquent une performance qualifiée de bonne à moyenne et se traduit par :

- ➔ Un taux d'interruption de service non-programmées (nb/1000 abonnés) de 2,80 soit en augmentation de 0,24 par rapport à 2015 😊
- ➔ un délai d'ouverture de branchements de 8 jours (constant depuis 3 ans) 😊
- ➔ un taux de conformité bactériologique de 100% 😊
- ➔ un taux de conformité physico-chimique 96,4% 😊
- ➔ Une part des branchements en plomb de 16% contre 19% en 2015 et 22% en 2014 😊



- ➔ Un rendement brut du réseau de distribution d'Eau Potable de 81,9 % 😊
- ➔ Un indice linéaire de perte du réseau de distribution d'Eau Potable (m³/km/jour) de 15,9% en baisse par rapport à 2015 😊
- ➔ Un taux de renouvellement des réseaux de 0,62% contre 0,43% en 2015 😊
- ➔ Un indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux de 110 points sur 120 😊
- ➔ Un indice de protection de la ressource de 99,8% 😊

Les indicateurs clientèle

En 2016, les indicateurs clientèle sont globalement satisfaisants :

- ➔ Un taux d'interruptions de service non-programmées (/1000 abonnés) de 2,8 ‰ contre 2,6 ‰ en 2015
- ➔ Un taux de respect du délai d'ouverture des branchements de 100%
- ➔ Un nombre de réclamations enregistrées par le délégataire de 231 contre 276 en 2015

La production d'eau potable

Bilan des prélèvements et achats d'eau

En 2016, pour le service d'eau de Nouméa, un volume de **16 111 389 m³** a été prélevé dans le milieu naturel. La majorité des besoins du service de Nouméa est assurée par l'eau du barrage de la Dumbéa avec **86%** des apports.

Les **ressources d'appoint**, forages et Grand Tuyau couvrent un peu plus de **14%** du total (1,2% pour les forages de Val Fleuri et du Trou des Nurses et 12,9% pour l'aqueduc) et ont été plus sollicitées en 2016 : **+33%** par rapport à 2015, avec une augmentation des achats au Grand Tuyau (3,5% en 2015). **Cette augmentation fait suite à la gestion de trois casses de la conduite d'adduction du barrage survenues à Rivière Salée et aux modifications des consignes d'exploitation inhérentes.**

Suivi de la qualité des ressources

L'indice de protection de la ressource normalisé peut donc être évalué à **99,8%**. Depuis 2012, des niveaux de nitrates élevés (supérieurs à 50 mg/l) ont été régulièrement relevés au niveau de deux forages du champ captant de Val Fleuri. Avec les niveaux observés, cette eau pourrait tout à fait être utilisée après dilution. Cependant, par mesure de précaution, les deux forages touchés ont été consignés depuis l'apparition de cette pollution qui est très vraisemblablement d'origine agricole.

Bilan de l'utilisation des capacités de production

Le facteur limitant pour la production d'eau potable sur le service est **l'usine du Mont Té** qui fonctionne en moyenne à **82% de sa capacité nominale**.

Le **Schéma Directeur d'eau Potable** dont les études vont commencer fin 2017 intègre la problématique de devenir de cette unité de traitement.

Pour le reste des sites de production, le taux d'usage mensuel maximal est de 12% pour les forages de Val Fleuri, 3% pour les forages de Trou des Nurses et de 15% pour l'aqueduc.



La distribution d'eau potable

La qualité de l'eau distribuée

En 2016, les 482 contrôles bactériologiques et 512 contrôles physico-chimiques réalisés sur l'eau distribuée à Nouméa ont conclu à 100 % de conformité sur les paramètres bactériologiques et 96,4% sur les paramètres physicochimiques.

Le nombre de non-conformités physico-chimiques relevées a diminué de 50% pour s'établir à 21 en 2016. Ces non-conformités sans incidences sur la santé des consommateurs, ont concerné les paramètres suivants :

- 76 % sur le « Fer »
- 10% sur la « Turbidité »
- 10% sur l' « Ammonium »
- 2% sur l' « Aluminium » (Exceptionnel et lié à un incident d'exploitation)

Les problématiques principales de qualité proviennent de l'instabilité de la qualité de l'eau provenant du barrage de Dumbéa lors des épisodes de pluies.

La performance du réseau de distribution

La performance du réseau de distribution est caractérisée par la maîtrise des pertes d'eau tout au long de la chaîne de distribution. En 2016, 2 326 065 m³ d'eau ont été perdus sur le réseau de distribution de Nouméa, soit une baisse de 21% par rapport à 2015. Cette baisse est consécutive aux nouveaux engagements inscrits dans l'avenant 3 qui engagent le Délégataire à diminuer chaque année les pertes du réseau pour atteindre des objectifs d'Indice Linéaire de Pertes (ILP) fixés jusqu'en 2028. En cas de non-respect des objectifs d'ILP, le Délégataire s'expose ainsi à des pénalités.

Avec près de 82%, le rendement du réseau de Nouméa (proportion d'eau perdue par rapport au volume mis en distribution) présente un niveau satisfaisant qui est conforme à l'engagement contractuel du délégataire, en augmentation par rapport à 2015 (77,5 %).

Avec un niveau de perte de 15,6 m³ par jour et par km en 2016, l'indice linéaire de pertes traduit la persistance d'un niveau relativement élevé de pertes sur le réseau. Cependant, le niveau de perte, en baisse par rapport à 2015, est conforme à l'engagement contractuel du délégataire en matière d'ILP.

Les travaux

Les travaux réalisés en 2016 par le délégataire ont représenté un montant total de 307 714 976 XPF (renouvellement d'équipements divers, de compteurs, de branchements d'eau potable et travaux de premier établissement avec des branchements neufs). L'avancement fin 2016 du programme contractuel de renouvellement des branchements plomb est de 54%.

Les travaux réalisés en 2016 par la Ville sur le budget annexe Eau ont représenté un montant total de 386 822 846 XPF (études, réhabilitation sur le réservoir Mont Coffyn (cuve C), maillage des conduites d'adduction principales (maillage Météo) et travaux de renouvellement de conduites).

La tarification

Le système tarifaire comprend une part fixe correspondant à l'abonnement, calculée selon le diamètre du compteur, un prix au m³, un surprix communal au m³ et une part pour le financement de l'investissement de l'Aqueduc du Grand Nouméa également au m³. La facturation est faite 4 fois par an.

En 2016, la part fixe a évolué au deuxième trimestre passant de 3 436 XPF/trimestre/abonné à 3 460 XPF/trimestre/abonné. Au quatrième trimestre elle s'est stabilisée à 3 456 XPF/trimestre/abonné.



La part variable, affectée par l'inflation et par les achats du Grand Tuyau, a elle également évolué au second trimestre passant de 61,52 XPF/m³ à 63,47 XPF/m³ pour monter à 66 XPF/m³ au quatrième trimestre selon la formule contractuelle.

La part communale a été fixée à 20 XPF/m³ en 2016, en augmentation par rapport à 2015 où elle s'établissait à 16,40 XPF/m³. La part communale n'avait pas été augmentée depuis 2009.

Enfin la part de l'Aqueduc d'un montant de 39,29 XPF/m³ n'a pas évoluée depuis 2015.

Le prix de la facture d'eau potable pour ce volume moyen (276 m³ en 2016) a augmenté en 2016 pour s'établir à 37 384 XPF soit +6% par rapport à 2015 (Cf. Facture type en annexe).

Etat des impayés

Un dispositif est en place entre la Ville et le délégataire pour gérer humainement les situations de précarité et éviter les coupures d'eau pour les usagers fragilisés ou sensibles. La coupure d'eau reste cependant utilisée en cas de défaillance non justifiée des usagers et le rendement de la facturation est proche de 100%.

En 2016, le **taux d'impayés** relevé sur les services Eau potable et Assainissement est resté bas pour s'établir à **1,43%** (contre 1.67% en 2015) avec :

- Un montant des impayés supérieurs à 12 mois (XPF) de 48 935 000 XPF ;
- Un montant des créances irrécouvrables (XPF) de 19 370 000 XPF ;
- Un montant des dégrèvements pour fuite (XPF) de 3 838 523 XPF.

L'équilibre du contrat de délégation de service public

En 2016, les **charges du délégataire** (hors frais de contrôle) se sont élevées à **887,4 MXPF**.

Elles ont augmenté par rapport à 2015 avec une hausse de **+6,3%**, avec en particulier une augmentation substantielle des charges d'achats d'eau en 2016.

En 2016, les **recettes du délégataire** (hors frais de contrôle) se sont élevées à **981 MXPF** en hausse de **+0,9%** par rapport à 2015.

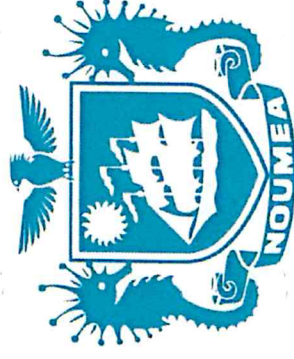
Ces recettes ont permis au délégataire de dégager un **résultat avant impôts** de **94,3MXPF** en 2016 soit **10%** de son chiffre d'affaires.

Les perspectives

- Poursuite de l'identification des secteurs fuyards par le délégataire
- Poursuite du programme de renouvellement des branchements plomb et PE noir défaillant par le délégataire et la Ville
- Poursuite des travaux de renouvellement des canalisations par la Ville
- Renouvellement en urgence de la conduite d'adduction du barrage dans sa portion fragilisée sur Rivière Salée
- Réalisation d'un schéma directeur eau potable pour définir un programme pluriannuel d'investissements à mettre en œuvre pour répondre aux besoins des usagers sur le long terme
- Poursuite de la mise en œuvre du Plan de Sécurité Sanitaire des Eaux de Nouméa par la Ville



Ville de Nouméa - Service public d'eau potable



VILLE DE NOUMÉA

SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

Exercice 2016

... à destination des usagers...
... pour plus de transparence...
... élaboré par la collectivité responsable de l'organisation du service...
... pour mieux évaluer la qualité et le prix du service à l'utilisateur.





Les engagements du service public d'eau potable

La gestion des services publics d'eau potable est de la compétence de communes. Elle peut être assurée par délégation à un opérateur privé spécialisé sous le contrôle de la Commune dans le respect des principes du service public :

- Egalité de traitement des usagers
- Continuité du service public
- Adaptabilité du service public

Synthèse de l'année 2016 sur le service de Nouméa

- En 2016, le service d'eau potable de Nouméa atteignait l'ensemble des habitants de Nouméa et comptait **34 943 abonnés**, en hausse de +1,3%.
- La consommation globale sur le territoire de la commune a été de **11 279 851 m³** (ramené sur 365 jours), en augmentation de +2,3%.
- La consommation moyenne par abonné domestique a augmenté (+2 % en 2016) pour s'établir à **276 m³** par abonné domestique et par an.
- La qualité bactériologique de l'eau distribuée a été conforme à **100%** mais des problèmes de qualité physico-chimique sont apparus ponctuellement dans les périodes de pluie.
- Le rendement du réseau de distribution a atteint **83,5%** en hausse par rapport à 2015.
- Le tarif payé par les usagers pour l'eau potable a connu une augmentation de + 3,7 % sur la facture type de 120 m³ pour atteindre **18 202 XPF** (soit **152 XPF / m³**).
- Le coût global du service pour les usagers en 2016 s'est élevé à **1 606 349 941 XPF** (en incluant ce qui revient à la Ville, au délégataire et à l'Aqueduc de la Tontouta)
- Les nouvelles installations, ouvrages et équipements mis en place sur le service dans le cadre du renouvellement ou de l'extension du patrimoine ont représenté un montant total de **694,5 MXP** en 2016.

Les perspectives

- Poursuite de l'identification des secteurs fuyards par le délégataire et la Ville de Nouméa
- Poursuite du programme de renouvellement des branchements par le délégataire
- Poursuite du programme de renouvellement des canalisations par la Ville
- Réalisation d'un schéma directeur eau potable pour définir un programme pluriannuel d'investissements à mettre en œuvre pour répondre aux besoins des usagers sur le long terme



Les principaux indicateurs de performances du service

	2014	2015	2016	
Taux d'interruption de service non-programmées (nb/1000 abonnés)	2,95	2,56	2,80	😞
Délais d'ouverture de branchements	8 jours	8 jours	8 jours	😄
Taux de conformité bactériologique	100%	100%	100%	😄
Taux de conformité physico-chimique	86,3%	92,2%	96,4%	😞
Part des branchements en plomb	22%	19%	16%	😞
Rendement brut du réseau de distribution d'Eau Potable	81%	80%	81,9%	😄
Indice linéaire de perte du réseau de distribution d'Eau Potable (m ³ /km/jour)	18,5	20,2	15,9	😄
Taux de renouvellement des réseaux	0,29%	0,43%	0,62%	😞
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux sur 120 pts	110	110	110	😄
Indice de protection de la ressource	99,9%	99,6%	99,8%	😄



SOMMAIRE

1. Les usagers du service public d'eau potable de Nouméa	1
Les abonnés du service	1
Les volumes consommés	2
2. Les installations du service public d'eau potable	4
Les ouvrages de production d'eau potable	4
Les ouvrages de stockage et de distribution d'eau	5
3. La gestion du service public d'eau potable	6
Le contrat de délégation de service public d'eau potable de Nouméa	6
Les moyens du délégataire et de la Ville de Nouméa	8
Les moyens humains	8
Les moyens matériels	8
4. L'activité du service d'eau potable en 2016	9
La production d'eau potable	9
Bilan des prélèvements et achats d'eau	9
Suivi de la qualité des ressources	10
Bilan de l'utilisation des capacités de production	10
La distribution d'eau potable	11
La qualité de l'eau distribuée	11
La performance du réseau de distribution	12
Les indicateurs clientèle	13
Les travaux réalisés	14
Opérations réalisées par le délégataire du service d'eau potable	14
Opérations réalisées par la Ville de Nouméa	15
5. Les aspects financiers du service public d'eau potable	16
Les comptes du délégataire du service public d'eau potable	16
Détail des charges et recettes du délégataire en 2016	16
Equilibre global du contrat de délégation du service public d'eau potable	17
Solde des comptes financiers relatifs aux engagements contractuels du délégataire	17
Le budget annexe Eau potable de la Ville de Nouméa	18
La facturation de la redevance Eau potable	19
Principe et montant de la redevance	19



Facture Eau potable des usagers	20
Facture 120 m ³ globale des usagers	21
Etat des impayés	22
6. Annexes	23
Annexe 1 – Détail de l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	23
Annexe 2 – Comptes annuels de résultat d'exploitation du délégataire	24
Annexe 3 – Tarifs applicables en vertu du règlement de service	25



1. Les usagers du service public d'eau potable de Nouméa

Les abonnés du service

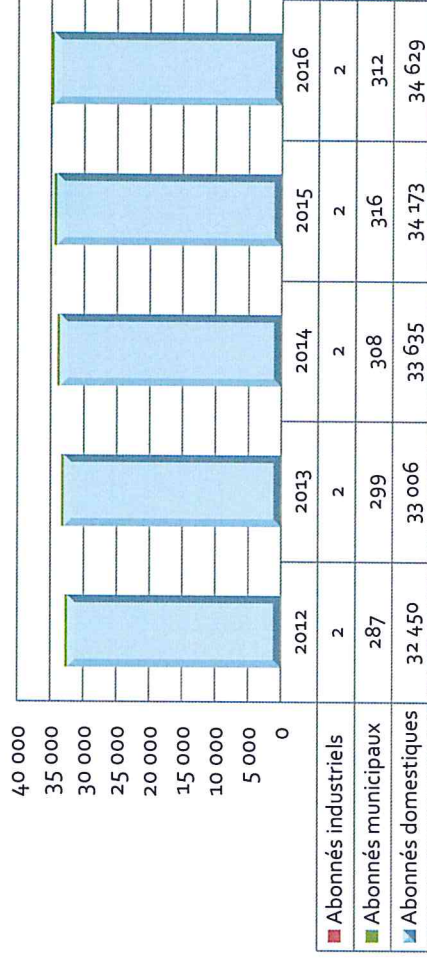
En 2016, 34 943 abonnés étaient recensés sur le service de distribution d'eau potable de Nouméa dont :

- 34 629 abonnés « domestiques », + 1,3% par rapport à 2015
- 312 abonnés « municipaux », - 1,3% par rapport à 2015
- 2 abonnés « industriels » auxquels de l'eau brute est livrée

Le service a gagné 452 abonnés en 2016 soit une progression de + 1,3%. Sur cinq ans, la tendance s'établit à +1,6% d'abonné par an.

Sur la base de l'enquête de 2014 qui a recensé 99 926 habitants à Nouméa, le ratio d'habitants par abonnement domestique est de 2,9 habitants par abonnement.

Evolution du nombre d'abonnés sur le service d'eau potable de Nouméa



Le service d'eau de Nouméa a également établi une convention de vente d'eau en gros avec la Commune de Dumbéa pour lui livrer :

- de l'eau brute à partir des prises de Koé et Tonghoué sur la conduite d'adduction en provenance des ressources de la Dumbéa jusqu'à 2 100 000 m³ par an
- de l'eau potable à partir des raccordements de Berton et Koutio jusqu'à 55 000 m³ par an



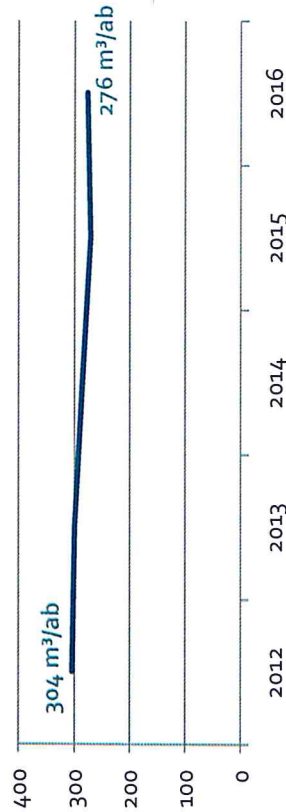
Les volumes consommés

En 2016, ramenés à 365 jours, 11 279 851 m³ ont été livrés aux usagers de Nouméa dont :

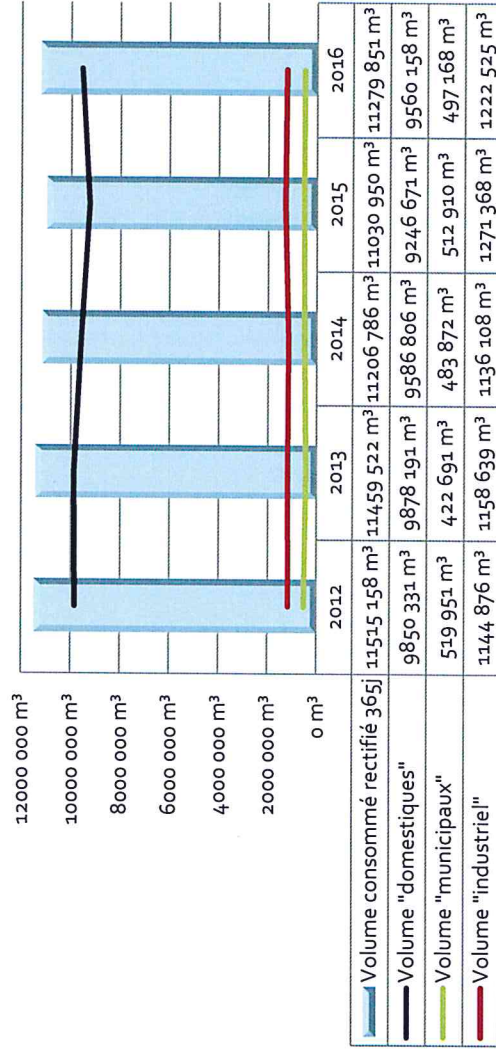
- 9 560 158 m³ aux abonnés « domestiques », +3,4%
- 497 168 m³ aux abonnés « municipaux », -3,1%
- 1 222 525 m³ d'eau brute aux 2 abonnés « industriel » : SLN et le Parc forestier, -3,8%

La consommation moyenne par abonné « domestique » s'établit pour 2016 à 276 m³ par abonné. Ce volume plutôt élevé, est gonflé par les gros consommateurs et masque le fait que 62% des abonnés consomment moins de 200 m³ par an.

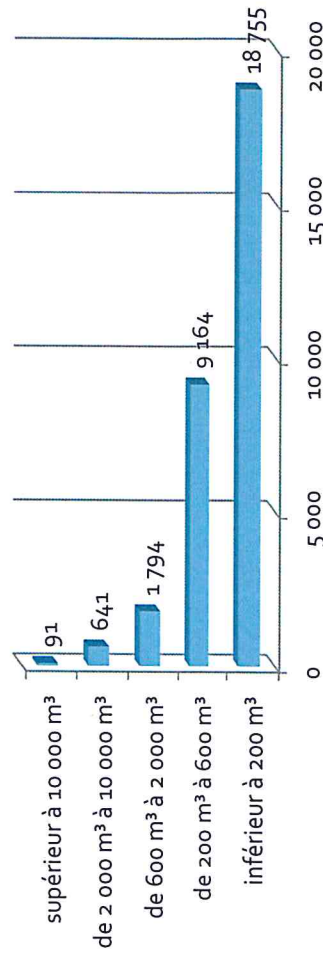
Volume moyen consommé par abonné domestique



Evolution du volume d'eau vendu aux usagers du service de Nouméa



Nombre d'abonnés par tranche de consommation

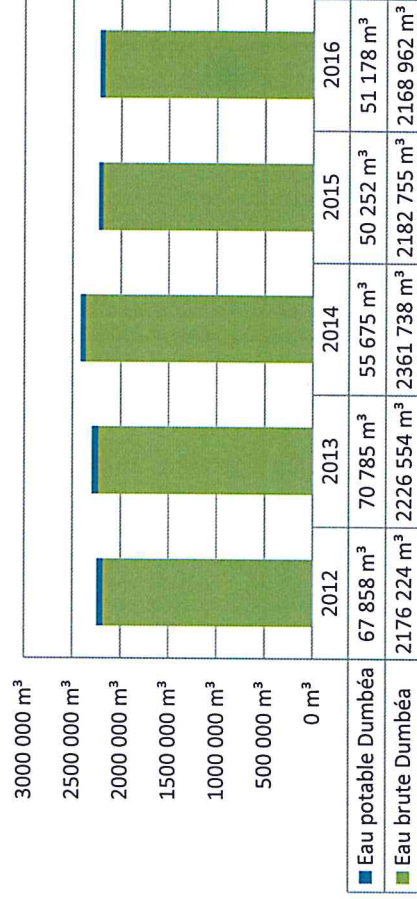




Les service de Nouméa a également exporté vers le service de Dumbéa un volume total de 2 220 140 m³ dont :

- 2 168 m 962³ d'eau brute, -0,6% par rapport à 2015
- 51 178 m³ d'eau potable, +1,8% par rapport à 2015

Evolution des livraisons d'eau en gros au service de la Commune de Dumbéa



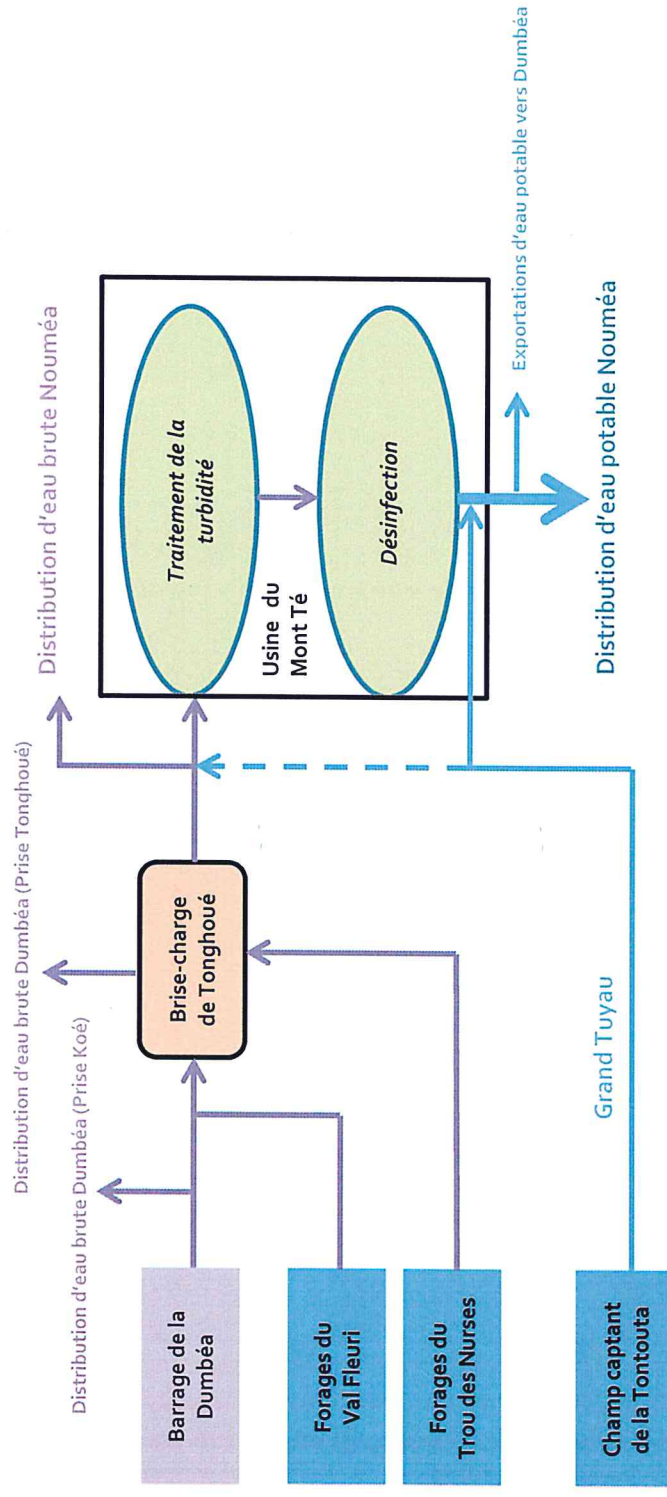
2. Les installations du service public d'eau potable

Les ouvrages de production d'eau potable

Pour alimenter son service de distribution en eau, la Ville de Nouméa dispose en propre des installations suivantes :

- Le barrage de la Dumbéa et sa retenue de 478 000 m³ (selon les Consignes de surveillance du barrage),
- Les 7 forages et les 2 stations de pompage associées de Val Fleuri et de Trou des Nurses qui puisent dans la nappe alluviale de la Dumbéa,
- La canalisation d'adduction de l'eau brute du barrage vers Nouméa de 21,6 km en diamètre 1000 puis 800 interrompue par le brise-charge de Tonghoué,
- La station de production du Mont Té d'une capacité nominale de 45 000 m³/j.

En complément, depuis 2011, le réservoir de tête du réseau de distribution peut également être alimenté par l'Aqueduc du SIGN, le « Grand Tuyau », qui puise son eau dans la nappe alluviale de la Tontouta. La Ville de Nouméa dispose d'une convention qui lui permettrait de prélever jusqu'à 53 000 m³/j sur le « Grand Tuyau ».





Les ouvrages de stockage et de distribution d'eau

Pour distribuer l'eau potable et l'eau brute à l'ensemble des usagers, la Ville de Nouméa dispose des installations suivantes :

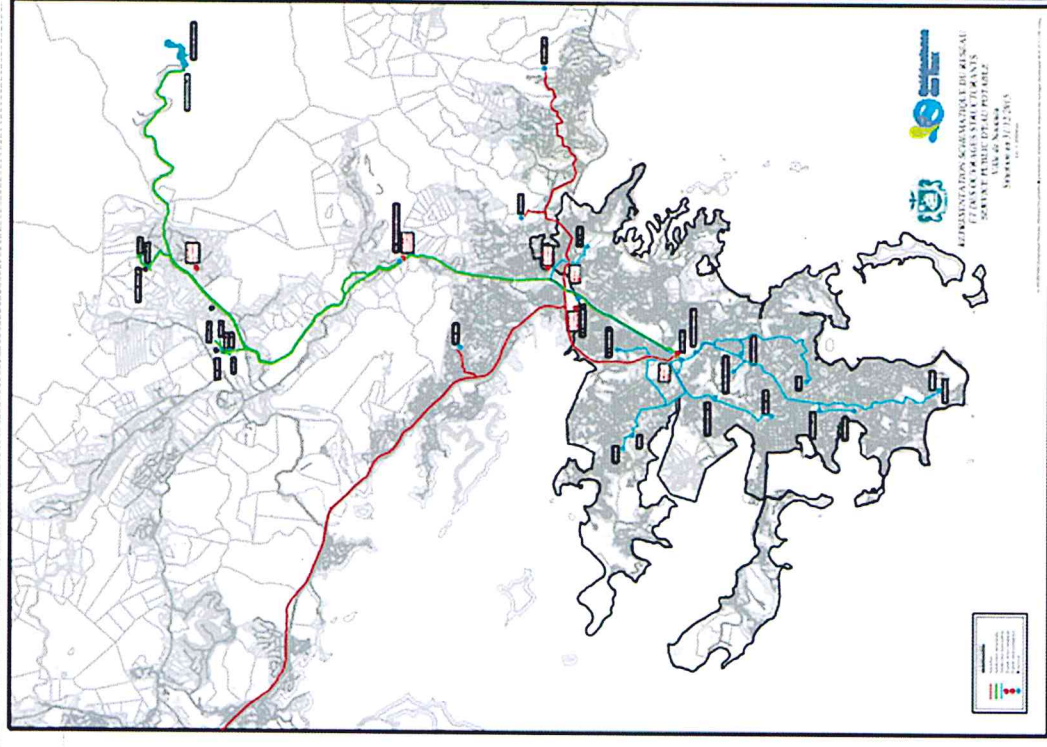
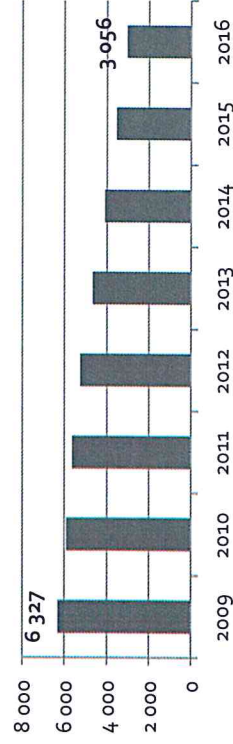
- 15 réservoirs pour une capacité de stockage de 47 100 m³
- 11 surpresseurs
- 388 km de réseau de distribution (386,1 km pour l'eau potable – 1,9 km pour l'eau brute) équipé de :
 - 24 débitmètres
 - 45 prélocalisateurs de fuites
 - 5 bornes monétiques de puisage
- 18 639 branchements dont environ 3056 en plomb soit 16% du total
- 34 889 compteurs d'un âge moyen de 6,4 ans

Le service compte en moyenne 1,88 abonnés par branchement.

La capacité de stockage garantit une autonomie de 20,2 heures de consommation de pointe.

L'ensemble des installations a été inséré dans un système d'information géographique. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau a été évalué à 110 points sur 120

Nombre de branchements en plomb estimé par l'exploitant restant sur le service d'eau potable de Nouméa





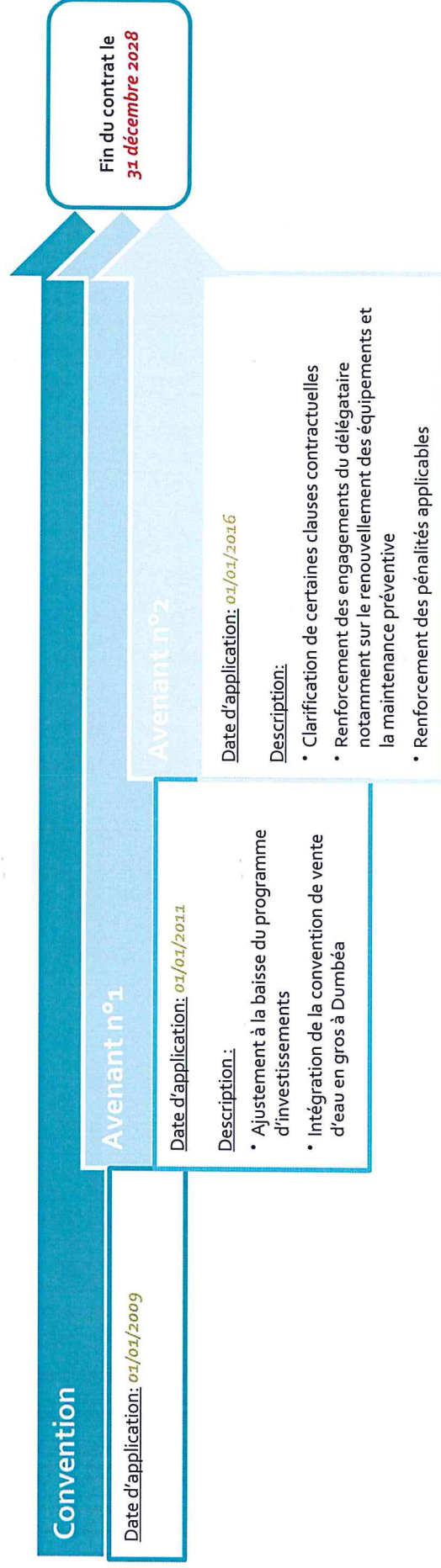
3. La gestion du service public d'eau potable

Le contrat de délégation de service public d'eau potable de Nouméa

La Ville de Nouméa a confié la gestion de son service de distribution d'eau potable à la société Calédonienne des Eaux (CDE), filiale du groupe SUEZ.

En vertu du contrat de délégation de service public qui lui a été accordé pour 20 ans, la société CDE est responsable :

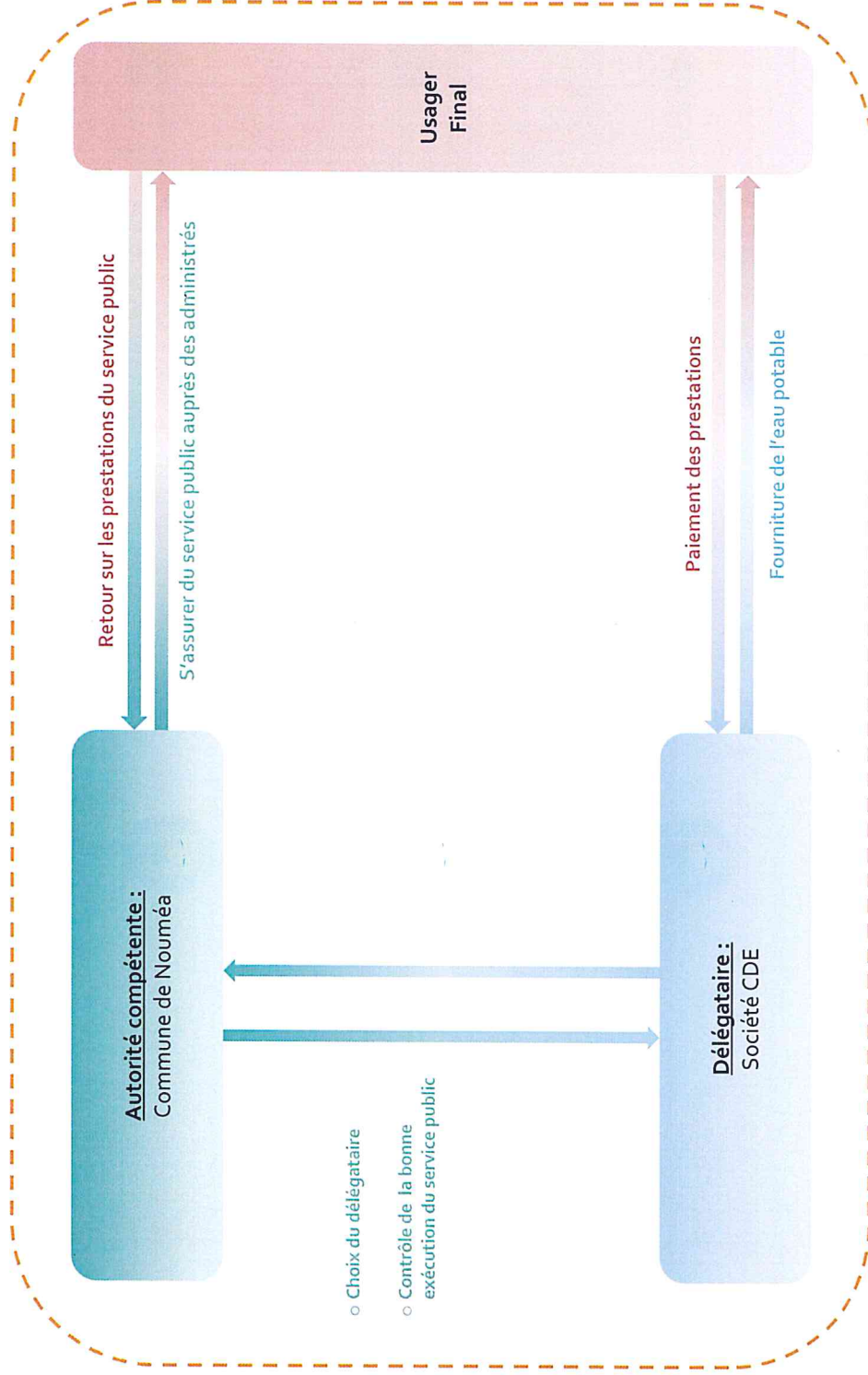
- De l'entretien, la surveillance, les réparations de l'ensemble des ouvrages du service eau potable,
- Du financement et de la réalisation des travaux concédés suivants :
 - Mise en place d'une adduction / sécurisation de l'alimentation du secteur Ducos via un piquage sur le « Grand Tuyau »,
 - Pose de pré-localisateurs pour la recherche de fuites en Centre-Ville,
 - Mise en place d'une électro-chloration sur l'usine du Mont-Té,
 - Renouvellement de 6 525 branchements en plomb et de 3 200 branchements en PE noir défilants.
- Des relations avec les abonnés,
- De la perception de la redevance auprès des usagers tant pour sa part que pour celle revenant à la collectivité.





Le schéma ci-dessous récapitule les obligations respectives des parties cocontractantes :

Contrat de délégation du service public d'eau potable de Nouméa





Les moyens du délégataire et de la Ville de Nouméa

Les moyens humains

Pour assurer la gestion du service eau potable de Nouméa, la Société Calédonienne des Eaux dispose de :

- 89 personnes dont :
 - 5 cadres
 - 11 agents de maîtrise
 - 73 ouvriers
- Un service d'astreinte 24h/24 et 7 jours sur 7

Depuis 2017, pour assumer ses missions en matière d'eau potable, la Ville de Nouméa disposait des services de :

- La Subdivision Eau et Assainissement, sous la responsabilité de Stéphanie Menet, au sein de la Division Performance des Services Délégués, dirigée par Magali Garnier.
- La Subdivision Etudes Eau et Assainissement, sous la responsabilité d'Amandine Auriche (3 chargés d'opérations), et la Subdivision Travaux Eau et Assainissement, sous la responsabilité de Johan Chaverot (1 chargé d'opérations et 1 technicien).

Ces 2 Subdivisions se trouvent au sein de la Division Etudes et Travaux Voirie Eau et Assainissement dirigée par Sébastien Masson. Elles assurent les études et travaux de plus grande ampleur sur les réseaux et ouvrages d'eau potable, travaux qui restent de la compétence de la Ville.

Les moyens matériels

La Calédonienne des Eaux met à disposition des usagers du service d'eau potable de Nouméa :

- Un point d'accueil clientèle ouvert à Nouméa PK6
13, rue Edmond Harbulot
BP 812 - 98845 Nouméa Cedex
Tél. 41 37 37 - Fax : 41 37 96 – email : clientele@cde.nc
Du lundi au jeudi de 7h30 à 15h00
Le vendredi de 7h30 à 14h00
- Une agence en ligne sur internet où les clients peuvent :
 - Souscrire un nouveau contrat
 - Payer leurs factures
 - S'informer sur le service





4. L'activité du service d'eau potable en 2016

La production d'eau potable

Bilan des prélèvements et achats d'eau

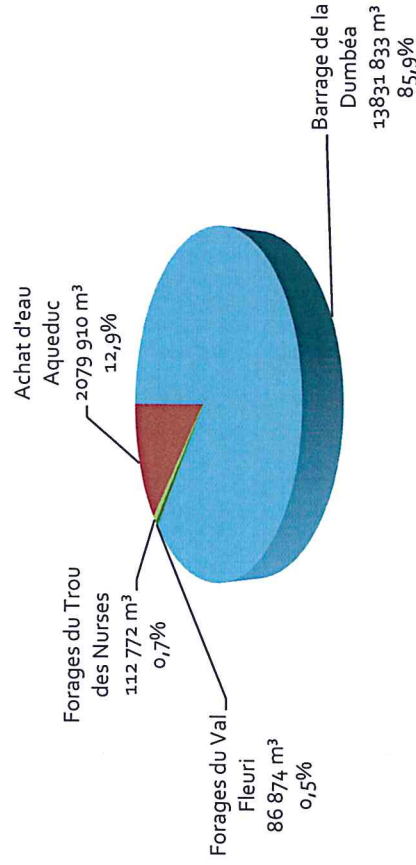
En 2016, le service d'eau potable de Nouméa a prélevé dans le milieu naturel un volume de 16 111 389 m³ dont :

- 13 831 833 m³ d'eau de surface (*retenue de la Dumbéa*),
- 199 646 m³ d'eau souterraine (*forages*)
- 2 079 910 m³ ont été achetés au SIGN, via l'aqueduc du Grand Tuyau.

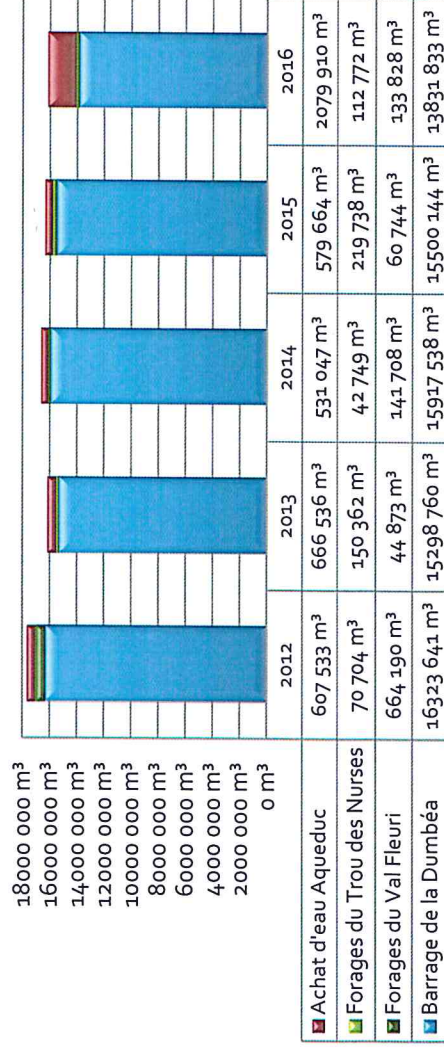
La majorité des besoins du service de Nouméa est assurée par l'eau du barrage de la Dumbéa : 86% des apports.

Les **ressources d'appoint**, forages et Grand Tuyau couvrent 14% du total et ont été plus sollicitées en 2016 : +33% par rapport à 2015, avec une augmentation des achats au Grand Tuyau. Cette augmentation fait suite à la gestion des casses multiples de la conduite d'adduction du barrage.

Répartition des ressources utilisées par le service eau de Nouméa en 2016



Evolution ressources utilisées par le service de Nouméa





Suivi de la qualité des ressources

La retenue du barrage de la Dumbéa est située en aval d'une réserve naturelle ce qui la prémunit contre les risques de pollution anthropique.

Les forages, de Val Fleuri et Trou des Nurses sur la nappe de la Dumbéa et du Grand Tuyau sur la nappe de la Tontouta, sont protégés par des périmètres de protection qui ont été définis pour limiter les risques de pollutions accidentelles ou récurrentes en amont des points de prélèvement.

L'indice de protection de la ressource normalisé peut donc être évalué à **99,8%**.

L'existence de périmètres de protection n'est cependant pas toujours suffisante pour garantir l'intégrité des ressources. Depuis 2012, des niveaux de nitrate élevés (supérieurs à 50 mg/l) ont été régulièrement relevés au niveau du champ captant de Val Fleuri. Avec les niveaux observés, cette eau pourrait tout à fait être utilisée après dilution comme c'est le cas dans de nombreuses régions françaises. Cependant, par mesure de précaution, les deux forages touchés ont été consignés depuis l'apparition de cette pollution qui est très vraisemblablement d'origine agricole.

Sur les ressources non consignées, le délégataire a réalisé en 2016 **19 prélèvements** qui se sont révélés conformes tant sur les paramètres physico-chimiques que bactériologiques.

Bilan de l'utilisation des capacités de production

Le facteur limitant pour la production d'eau potable sur le service est l'usine du Mont Té qui fonctionne en moyenne à **plus de 80%** de sa capacité nominale :

	Capacité	Production moyenne 2016	Taux d'usage mensuel maximal
Usine du Mont-Té	45 000 m³/j	36 979 m³/j	82 %
Forages de Val Fleuri	14 400 m³/j théoriques	1 755 m³/j	12 %
Forages de Trou des Nurses	9 600 m³/j théoriques	291 m³/j	3 %
Aqueduc Grand Tuyau	10 560 m³/j	7 865 m³/j	15 %

La Ville de Nouméa dispose de ressources en grande quantité, notamment via l'Aqueduc de la Tontouta. Cependant, cette ressource est beaucoup plus chère que l'eau produite à partir du barrage et de l'usine du Mont Té et elle est donc sollicitée le moins possible.





La distribution d'eau potable

La qualité de l'eau distribuée

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau distribuée est effectué en continu par le délégataire qui en est responsable. En plus de l'autocontrôle qu'il réalise, la Ville via sa Direction des Risques Sanitaire (DRS) réalise une campagne indépendante pour confirmer la qualité de l'eau distribuée.

En 2016, les 482 contrôles bactériologiques et 512 contrôles physico-chimiques réalisés sur l'eau distribuée à Nouméa ont conclu à :

- ➔ 100% de conformité sur les paramètres bactériologiques
- ➔ 96% de conformité sur les paramètres physico-chimiques

L'eau distribuée sur le service de Nouméa est globalement de bonne qualité avec en particulier une conformité permanente sur les aspects bactériologiques.

Le nombre de non-conformités physico-chimiques relevées a diminué de 50% pour s'établir à 21 en 2016. Ces non-conformités ont concerné les paramètres suivants :

- 76 % sur le « Fer »
- 10% sur la « Turbidité »
- 10% sur l'« Ammonium »
- 2% sur l'« Aluminium » (*Exceptionnel et lié à un incident d'exploitation*)

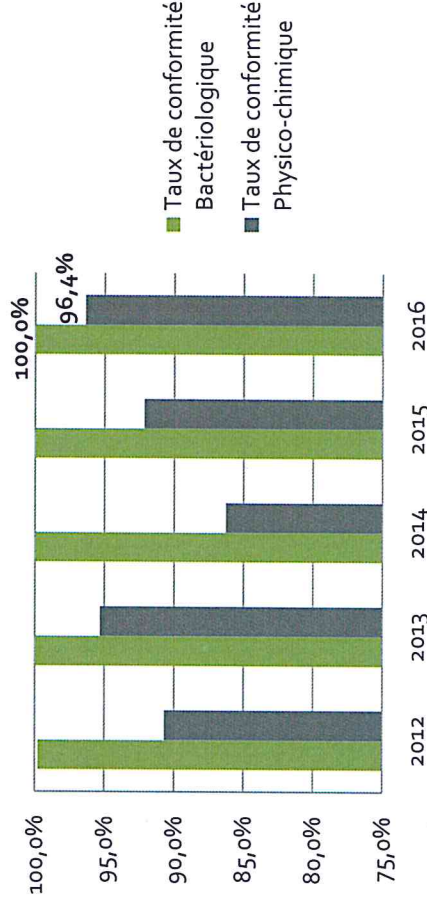
Les paramètres non-conformes relevés n'ont pas d'incidence sur la santé des consommateurs.

Ils peuvent cependant provoquer des troubles ou des colorations dans l'eau distribuée dont l'aspect peu engageant rebute alors les consommateurs qui risquent de se détourner de l'eau du robinet.

Les problématiques principales de qualité proviennent de l'instabilité de la qualité de l'eau provenant du barrage de Dumbéa :

- hausse de la turbidité des eaux suite aux intempéries ou dans les périodes d'étiage impactant la couleur,
- apparition de « Fer » au niveau de la ressource (élément non traité sur l'usine de traitement du Mont-Té).

Evolution du taux de conformité de l'eau distribuée à Nouméa





La performance du réseau de distribution

La performance du réseau de distribution est caractérisée par la maîtrise des pertes d'eau tout au long de la chaîne de distribution.

En 2016, 2 326 065 m³ d'eau potable ont été perdu sur le réseau de distribution de Nouméa, soit une baisse de -21% par rapport à 2015.

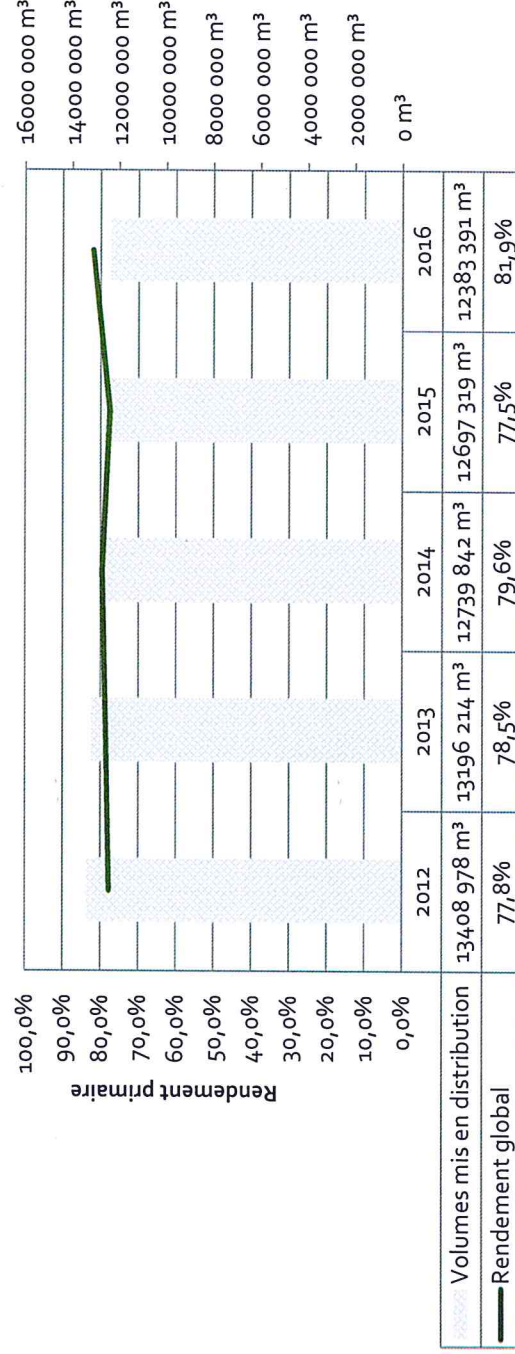
Le rendement du réseau caractérise la proportion d'eau perdue par rapport au volume mis en distribution et est égal au ratio suivant :

$$\frac{\text{Volume consommé autorisé (m}^3/\text{an)}}{\text{Volume mis en distribution (m}^3/\text{an)}}$$

NB : Le volume consommé autorisé comprend :

- Le volume d'eau potable vendu aux usagers domestiques et municipaux
- Le volume consommé pour les besoins du service (moins de 1% du total)

Rendement du réseau de distribution d'eau potable de Nouméa



Avec presque 82%, le rendement du réseau d'eau potable de Nouméa présente un niveau satisfaisant.

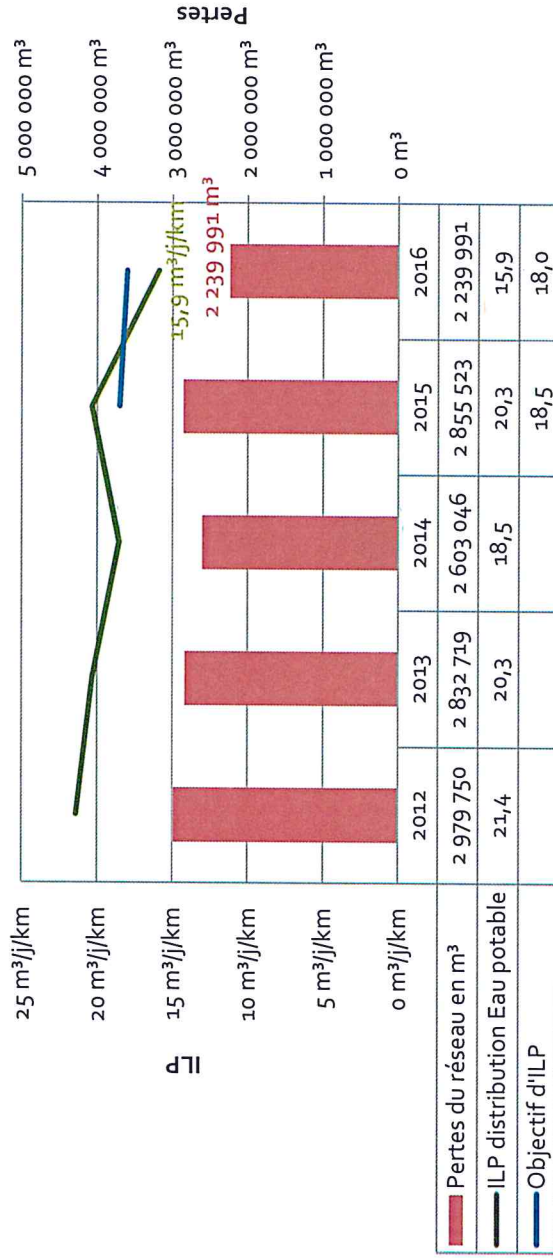
Il est en augmentation par rapport à 2015.



L'indice linéaire de pertes du réseau d'eau potable, dont l'interprétation est moins intuitive que le rendement, est cependant un meilleur indicateur car il est directement proportionnel au volume des pertes, indépendamment de l'importance du volume consommé par les usagers :

$$I.L.P. = \frac{\text{Volumen des pertes en eau (m}^3/\text{an)}}{\text{Linéaire de réseau (km)} \times 365 \text{ (jours)}}$$

Indice Linéaire de Pertes du réseau de distribution d'Eau potable de Nouméa (en m³/j/km)



Comment améliorer les performances des réseaux ?

De la recherche de fuites à la gestion des pressions ou encore aux travaux de réparations localisés, en passant par le renouvellement de canalisations et l'équipement des réseaux en compteurs de sectorisation, les moyens sont nombreux, mais parfois coûteux, pour améliorer les performances des réseaux. La responsabilité de ces différentes actions se partage entre le délégataire et la collectivité.

Avec un niveau de pertes de 15,9 m³ par jour et par km en 2016, l'indice linéaire de pertes traduit la persistance d'un niveau relativement élevé de pertes sur le réseau. Cependant, le niveau de perte, en baisse par rapport à 2015, est conforme à l'engagement contractuel du délégataire en matière d'ILP.

Les indicateurs clientèle

Taux d'interruptions de service non-programmées (1000 abonnés)

Taux de respect du délai d'ouverture des branchements

Nombre de réclamations enregistrées par le délégataire

	2014	2015	2016
Taux d'interruptions de service non-programmées (1000 abonnés)	3,0 ‰	2,6 ‰	2,8 ‰
Taux de respect du délai d'ouverture des branchements	100%	100%	100%
Nombre de réclamations enregistrées par le délégataire	272	276	231



Les travaux réalisés

Opérations réalisées par le délégataire du service d'eau potable

Les travaux réalisés en 2016 par le délégataire ont représenté un montant total de 307 714 976 XPF.

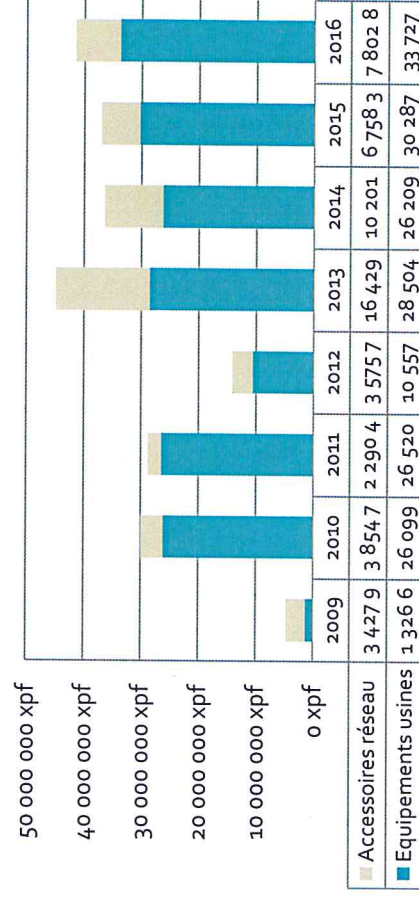
Renouvellement :

- 47 opérations d'équipements - 41 530 646 XPF
- 344 compteurs - 20 534 000 XPF, soit 1% du parc
- 746 branchements eau potable – 191 263 330 XPF, soit 4% du parc dont :
 - 486 branchements en Plomb
 - 216 branchements en Polyéthylène noir
 - 44 vétustes

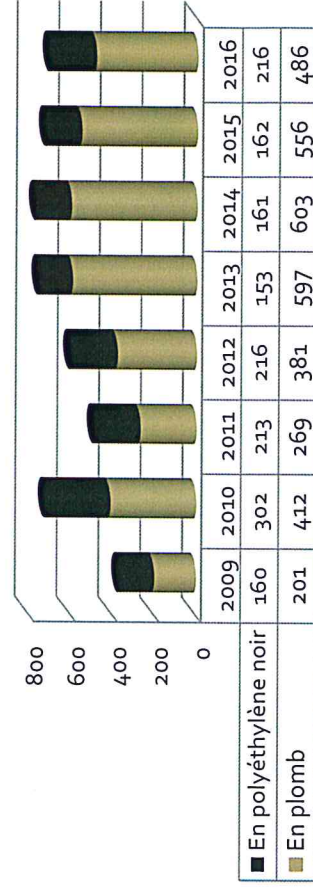
L'avancement fin 2016 du programme contractuel de renouvellement de branchements est de :

- 54% pour le Plomb
 - 45% pour le Polyéthylène noir
- #### Travaux de premier établissement :
- 77 branchements neufs – 54 387 000 XPF

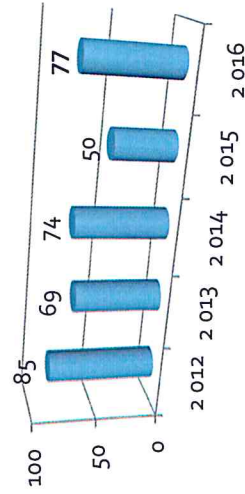
Montant dépensé par le délégataire pour le renouvellement des équipements (hors branchements)



Programme de renouvellement des branchements mis en oeuvre par le délégataire



Evolution du nombre de branchements neufs eau potable mis en services à Nouméa





Opérations réalisées par la Ville de Nouméa

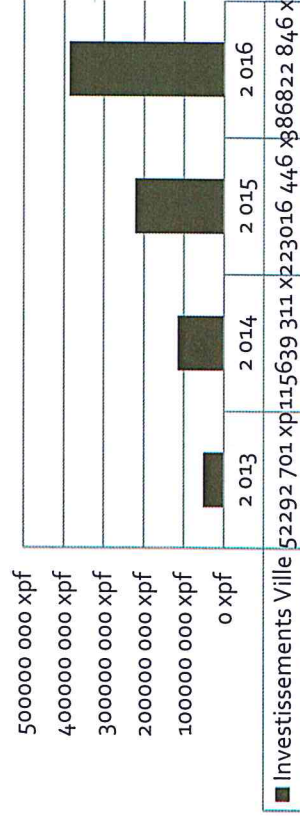
Les travaux réalisés en 2016 par la Ville sur le budget annexe Eau ont représenté un montant total de 386 822 846 XPF, dont les opérations suivantes :

- **Renouvellement - réhabilitation**
 - Travaux sur le réservoir Météo pour un montant de 79 174 509 XPF
 - Travaux et études sur le barrage de Dumbéa pour un montant de 8 195 806 XPF
 - Travaux de réhabilitation et de sécurisation au niveau du réservoir du Mont Coffyn
 - 2 628 ml de canalisations

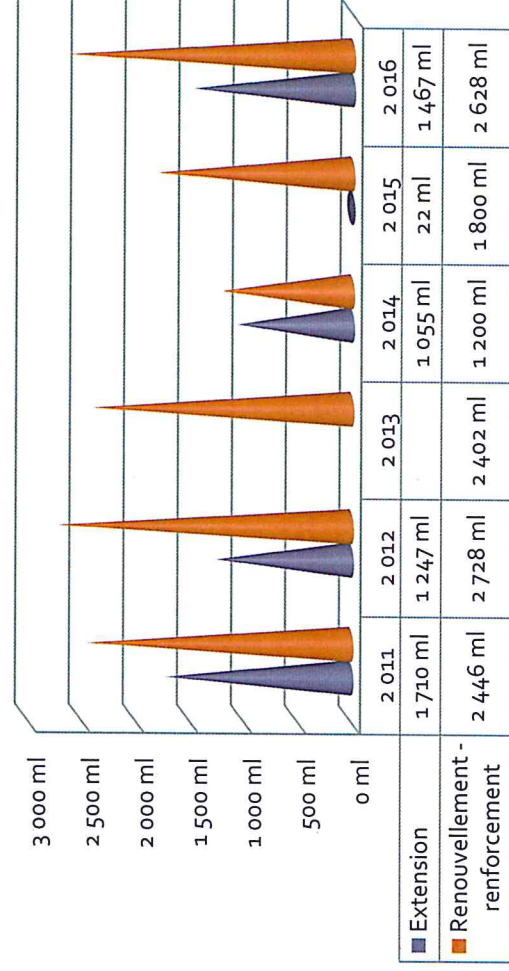
Opérations d'investissements inscrites au Budget annexe

Eau

de la Ville de Noumea



Travaux de canalisations réalisés par la Ville de Nouméa



Sur les six dernières années, le taux moyen de renouvellement des canalisations a été de 0,5% par an. Ce taux de renouvellement reste faible puisqu'il induirait à terme une durée de vie moyenne des canalisations de 200 ans ce qui est pour le moins optimiste. Si l'on considère une durée de vie du réseau de 60 ans, on devrait se rapprocher d'un taux de renouvellement de 1,8% ce qui correspond au renouvellement de 7,5 km de réseau par an.

Cependant, le réseau de Nouméa est encore relativement récent avec une majorité du linéaire qui a été posé après 1975 et l'âge moyen des canalisations est de 36 ans. Un renouvellement modéré peut donc encore se justifier même si le niveau des pertes observé incite à programmer rapidement le renouvellement des secteurs les plus fuyards.



5. Les aspects financiers du service public d'eau potable

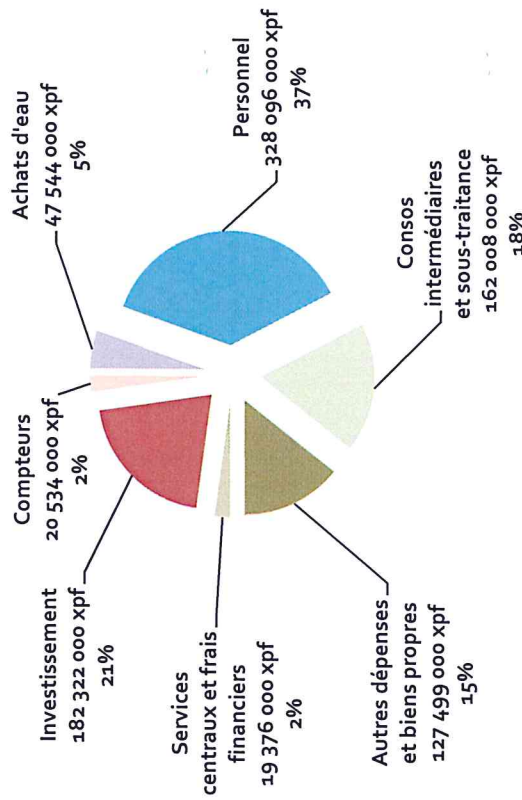
Les comptes du délégataire du service public d'eau potable

Détail des charges et recettes du délégataire en 2016

En 2016, les **charges du délégataire** (hors frais de contrôle) se sont élevées à **887,4 MXPf**. Elles ont augmenté par rapport à 2015 avec une hausse de **+6,3%**, avec en particulier une augmentation substantielle des charges d'achats d'eau en 2016.

Ces charges sont assumées par le délégataire à ses risques et périls.

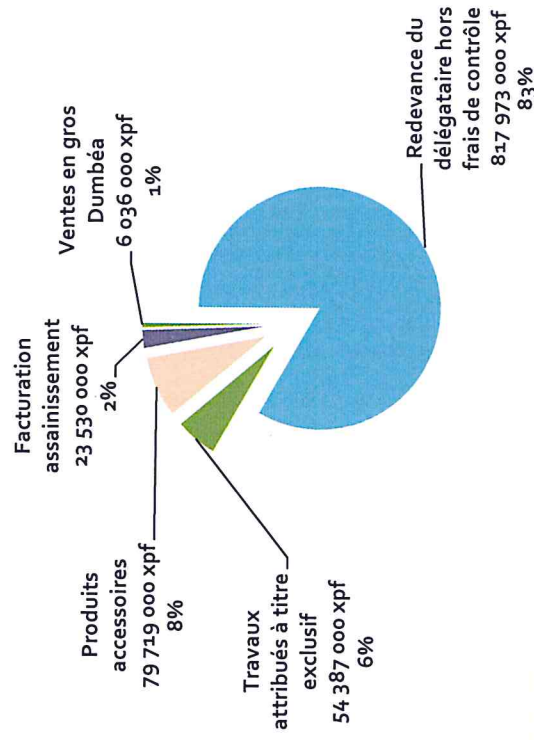
Charges du délégataire du service Eau potable de Nouméa
en 2016



En 2016, les **recettes du délégataire** (hors frais de contrôle) se sont élevées à **981,6 MXPf** en hausse de **+0,9%** par rapport à 2015.

Ces recettes ont permis au délégataire de dégager un **résultat avant impôts** de **94,3 MXPf** en 2016 soit **10%** de son chiffre d'affaires.

Recettes du délégataire du service Eau potable de Nouméa
en 2016

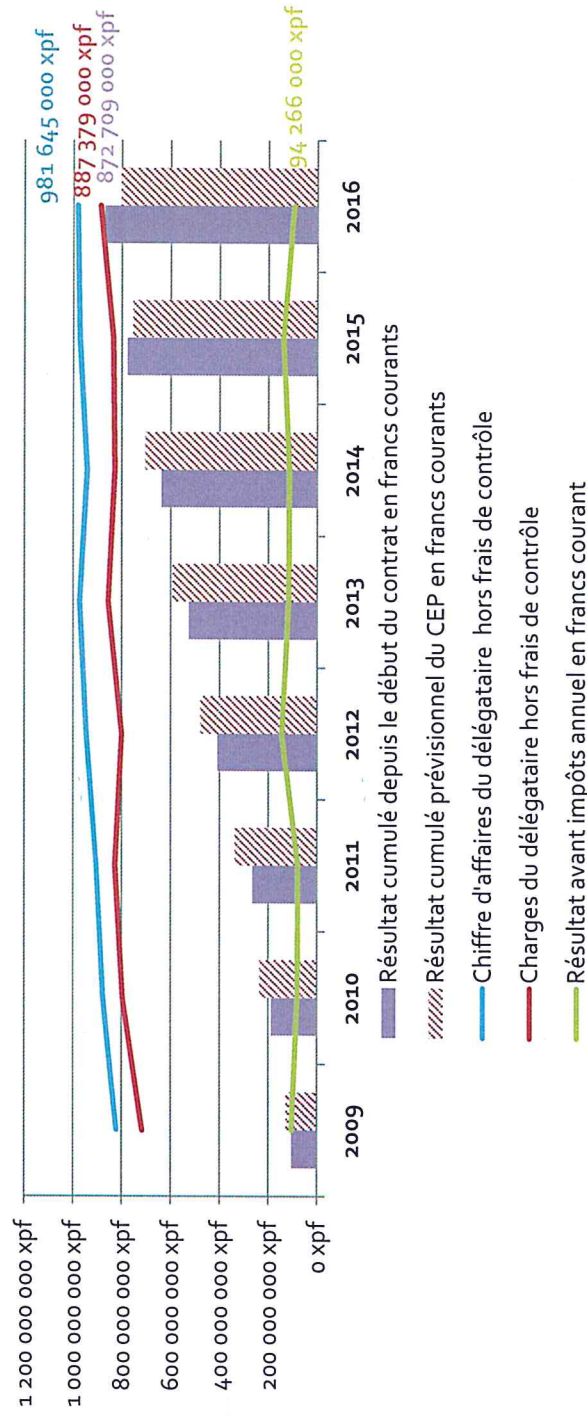




Equilibre global du contrat de délégation du service public d'eau potable

Le résultat cumulé du délégataire depuis 2009 représente 12% du chiffre d'affaires réalisé. Il est supérieur aux prévisions :

Evolution de l'équilibre économique du contrat de DSP Eau potable de Nouméa affiché par le délégataire



Solde des comptes financiers relatifs aux engagements contractuels du délégataire

	Solde au 31/12/2016
Compte de renouvellement	58 189 252 XPF
Fonds d'investissement	53 067 222 XPF

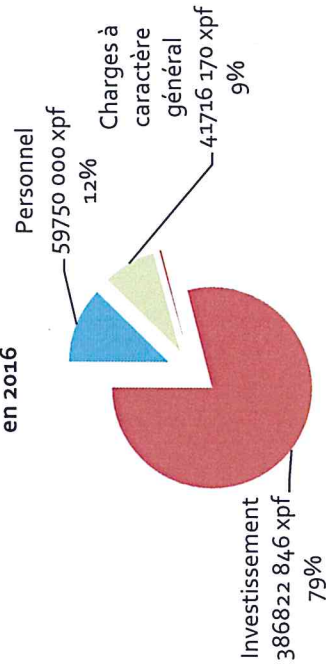


Le budget annexe Eau potable de la Ville de Nouméa

En 2016, les charges assumées par la Ville pour le service Eau potable se sont élevées à 489,7 MXPf en hausse de 63%.

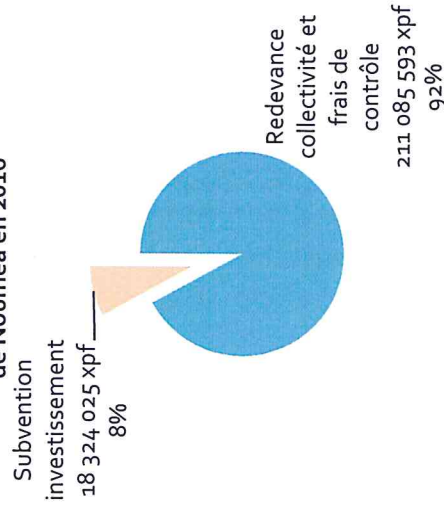
L'augmentation des charges est liée à la montée en puissance du programme d'investissement (+73%) et à l'augmentation des charges de fonctionnement (+30%).

Charges réelles du Budget annexe Eau potable de Nouméa en 2016



En 2016, les recettes de la Ville pour le service Eau potable se sont élevées à 229,4 MXPf, en baisse de -2% du fait de la baisse des subventions d'investissement perçues.

Recettes réelles (hors emprunts) du Budget annexe Eau potable de Nouméa en 2016



Au 31/12/2016, la situation du budget annexe Eau potable à la clôture de l'exercice était la suivante :

- Capital restant dû : 251 334 872 XPF
- Solde d'exécution : 60 651 107 XPF

Les usagers du service de Nouméa ont également dû assumer l'amortissement de l'aqueduc du SIGN (Grand Tuyau) à hauteur de 443,2 MXPf en 2016.



La facturation de la redevance Eau potable

Principe et montant de la redevance

Le tarif est instauré en contrepartie du service public d'eau potable rendu qui comprend la production d'eau potable et son acheminement jusqu'au robinet de l'utilisateur.

La redevance eau potable est établie en fonction des charges du service public de l'eau potable et des programmes d'investissement mis en œuvre pour entretenir et développer le patrimoine du service.

Les modalités de facturation sont fixées dans le règlement du service.

▪ Quel est le volume pris en compte ?

L'assiette de la redevance se base sur la consommation en eau potable relevée au compteur de chaque usager.

▪ Qui perçoit l'argent de la facture d'eau potable ?

- une part « Délégataire » de la redevance revient à la Calédonienne des Eaux pour la gestion du service et les travaux qui lui ont été confiés
- une part « Collectivité » de la redevance revient à Ville de Nouméa pour les travaux
- une part correspond à la participation aux travaux de l'Aqueduc du Grand Nouméa

Les tarifs eau qui ont été appliqués en 2016 sont présentés ci-contre :

Le tarif de la part « Collectivité » est fixé chaque année par délibération du Conseil Municipal.

Les tarifs de la part « Délégataire » ont été fixés lors de la signature du contrat de délégation. Le tarif du délégataire est indexé chaque trimestre pour tenir compte :

- ♦ de l'évolution globale des prix dans le secteur d'activité concerné
- ♦ des achats d'eau effectués auprès du SIGN
- ♦ de l'évolution des infrastructures du service

TARIFS APPLIQUES	2015				2016				Evolution au 31 décembre
	1T	2T	3T	4T	1T	2T	3T	4T	
Abonnés Eau potable									
Part fixe Délégataire (XPF/trim./abonné)	857	859	859	859	859	865	865	864	0,6%
Part proportionnelle Eau potable (XPF/m³)									
Part Délégataire	61,15	62,47	62,47	61,52	61,52	63,47	63,47	66,00	7,3%
Part Communale	16,40	16,40	16,40	16,40	20,00	20,00	20,00	20,00	22,0%
Part Aqueduc	39,29	39,29	39,29	39,29	39,29	39,29	39,29	39,29	0,0%
Abonnés Eau brute									
Part fixe Délégataire (XPF/trim./abonné)	857	859	859	859	859	865	865	864	0,6%
Part proportionnelle Eau brute (XPF/m³)									
Part Délégataire	52,41	53,54	53,54	52,72	52,72	54,39	54,39	56,56	7,3%
Part Communale	16,40	16,40	16,40	16,40	20,00	20,00	20,00	20,00	22,0%
Part Aqueduc	39,29	39,29	39,29	39,29	39,29	39,29	39,29	39,29	0,0%
Vente d'eau en gros à Dumbéa									
Part Délégataire Eau Brute (XPF/m³)	2,45	2,46	2,46	2,46	2,46	2,47	2,47	2,47	0,4%
Part Délégataire Eau potable (XPF/m³)	16,25	16,28	16,28	16,28	16,28	16,40	16,40	16,37	0,6%



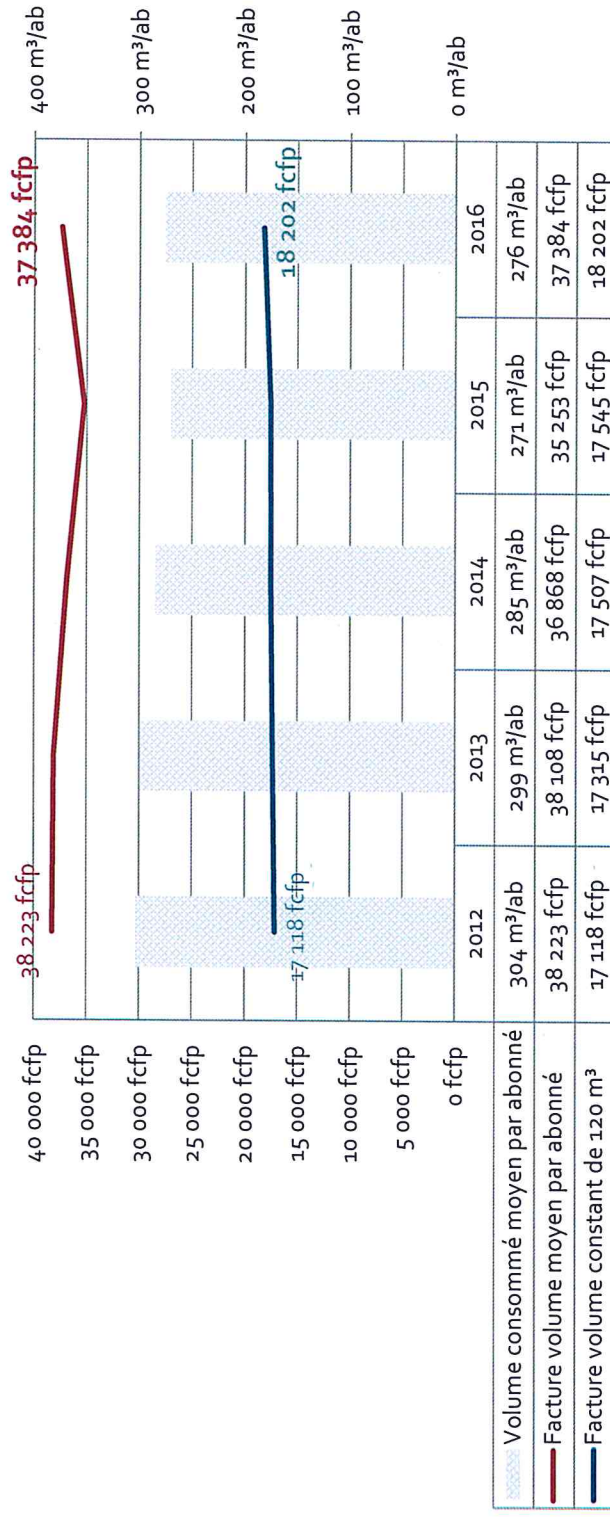
Facture Eau potable des usagers

La relève des compteurs est réalisée chaque trimestre par le délégataire. En 2016, 63,3% des abonnés domestiques ont réglé leur facture par prélèvement.

En 2016, le montant de la facture d'eau potable pour un volume type de 120 m³ s'est établi à 18 202 XPF soit 152 XPF par m³ en hausse de + 3,7% par rapport à 2015.

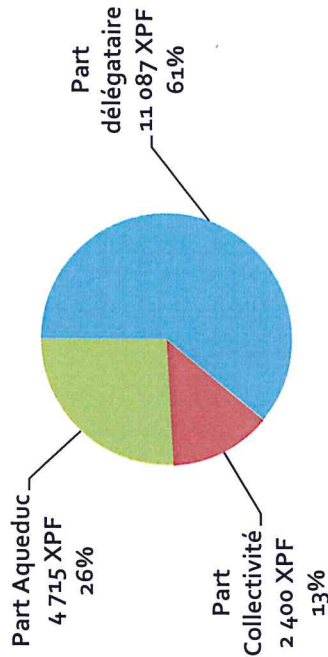
En raison de la hausse des tarifs et du volume moyen consommé, le prix de la facture d'eau potable pour ce volume moyen (276 m³ en 2016) a augmenté en 2016 pour s'établir à 37 384 XPF soit +6% par rapport à 2015.

Evolution de la facture Eau potable de Nouméa





Répartition des bénéficiaires de la facture Eau potable 120 m³

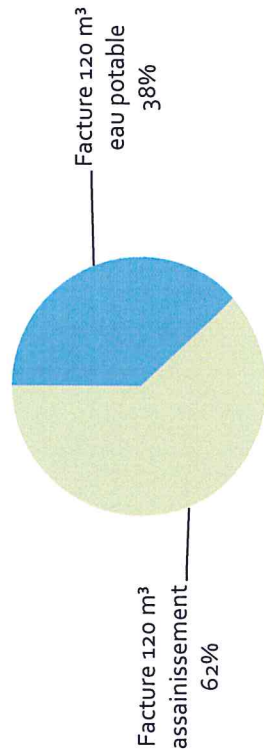


Facture 120 m³ globale des usagers

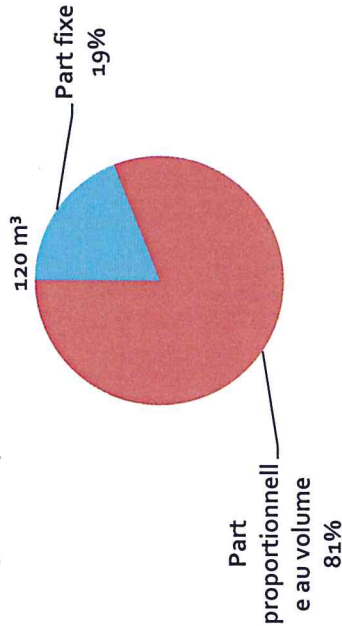
En 2016, le montant de la facture 120 m³ des usagers pour les services de l'eau potable et l'assainissement s'est établi à 47 917 XPF soit 399 XPF par m³, en hausse de + 3,7% par rapport à 2015.

Depuis 2009, la facture globale a été multipliée par 2 environ, avec une augmentation de +21% de la facture eau potable et de +218% de la facture assainissement.

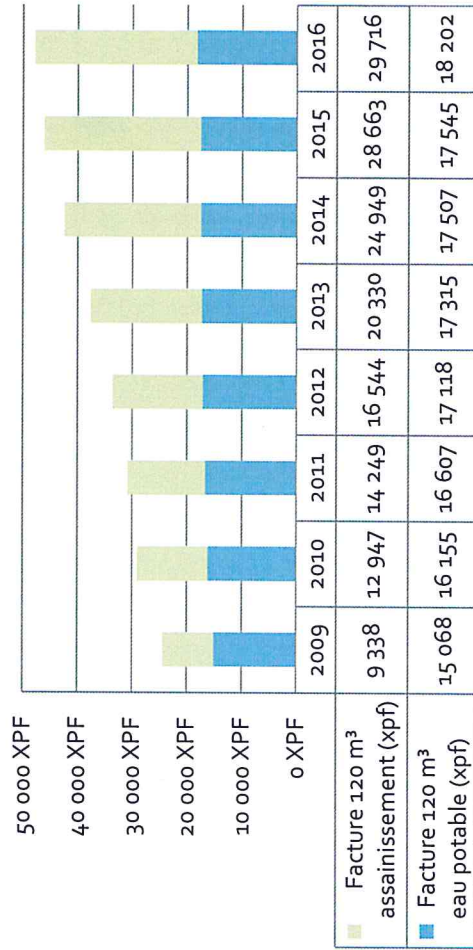
Répartition de la part eau potable et la part assainissement sur la facture 120 m³



Répartition par forme de redevance de la facture Eau potable 120 m³



Evolution de la facture de 120 m³ globale





Etat des impayés

Un dispositif est en place entre la Ville et le délégataire pour gérer humainement les situations de précarité et éviter les coupures d'eau pour les usagers fragilisés ou sensibles. La coupure d'eau reste cependant utilisée en cas de défaillance non justifiée des usagers et le rendement de la facturation est proche de 100%.

En 2016, le **taux d'impayés** relevé sur les services Eau potable et Assainissement est resté bas pour s'établir à **1,43%** :

	2014	2015	2016
Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	1,93%	1,67%	1,43%
Montant des impayés supérieurs à 12 mois (XPF)	53 093 000 xpf	51 666 000 xpf	48 935 000 xpf
Montant des créances irrécouvrables (XPF)	1 480 000 xpf	8 896 000 xpf	19 370 000 xpf
Montant des dégrèvements pour fuite (XPF)	1 533 751 xpf	3 277 470 xpf	3 838 523 xpf



6. Annexes

Annexe 1 - Détail de l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	Points acquis
	110 pts / 120 pts
Existence d'un plan des réseaux	10 pts / 10 pts
Définition d'une procédure de mise à jour du plan au moins annuelle	5 pts / 5 pts
Existence d'un inventaire des réseaux	10 pts / 10 pts
Existence d'informations structurelles (diamètre, matériau)	5 pts / 5 pts
Connaissance de l'âge des canalisations pour au moins 50% du linéaire	10 pts / 10 pts
Connaissance de l'âge des canalisations pour plus de 50% du linéaire	5 pts / 5 pts
Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10 pts / 10 pts
Inventaire et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	10 pts / 10 pts
Localisation des branchements sur le plan des réseaux	10 pts / 10 pts
Existence d'un document listant les caractéristiques de chaque compteur d'eau	10 pts / 10 pts
Localisation des secteurs ayant fait l'objet de recherche de pertes d'eau	0 pt / 10 pts
Localisation des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux)	10 pts / 10 pts
Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations sur 3 ans	10 pts / 10 pts
Existence et mise en œuvre d'une modélisation du réseau pour au moins 50 % du linéaire	5 pts / 5 pts



Annexe 2 - Comptes annuels de résultat d'exploitation du délégataire

En XPF		
Charges totales du service	2015	2016
Redevance Ville	1 020 430 000	1 109 219 000
Charges totales du Déléataire	833 578 000	885 738 000
Personnel	319 521 000	328 096 000
Energie électrique	19 830 000	24 176 000
Achats d'eau	9 112 000	47 544 000
Produits de traitement	3 640 000	4 580 000
Achats et consommations de stock	66 261 000	64 454 000
Analyses	14 232 000	14 416 000
Sous-traitance, matières et fournitures	60 800 000	54 382 000
Impôts locaux et taxes	2 316 000	1 981 000
Autres dépenses d'exploitation	79 982 000	82 092 000
Frais de contrôle	4 564 000	4 395 000
Contribution des services centraux et recherche	17 469 000	18 937 000
Ventes en gros Dumbéa Extourne de charges	-6 182 000	-6 036 000
Fonds contractuel de renouvellement	166 580 000	169 953 000
Fonds contractuel d'investissement	12 104 000	12 369 000
Charges relatives aux compteurs	21 681 000	20 534 000
Charges relatives aux investissements du domaine privé	28 503 000	32 102 000
Pertes sur créances irrécouvrables	12 944 000	11 324 000
Rémunération du besoin en fonds de roulement	221 000	439 000

En XPF		2015	2016
Recettes totales du service		1 158 551 000	1 203 485 000
Redevance Ville		186 853 000	223 481 000
Chiffre d'affaires du Déléataire		971 698 000	980 004 000
Redevance du délégataire		804 636 000	822 368 000
Travaux attribués à titre exclusif		67 335 000	54 387 000
Produits accessoires		76 692 000	79 719 000
Convention facturation de l'assainissement		23 035 000	23 530 000
Résultat avant impôt du délégataire		138 121 000	94 267 000
% des Produits		14%	10%



Annexe 3 - Tarifs applicables en vertu du règlement de service

Tarifs applicables en vertu du règlement de service	Tarif 2008 actualisable
Frais d'accès au service sans déplacement	3 000 XPF
Frais d'accès au service avec déplacement (ouverture et/ou lecture index)	6 000 XPF
Frais pour ouverture de branchement et/ou lecture index (absence prolongée sans dépose de compteur)	4 000 XPF
Frais pour fermeture de branchement et/ou lecture index (absence prolongée sans dépose de compteur ou résiliation avec déplacement)	4 000 XPF
Duplicata de facture avec envoi	400 XPF
Carte de prépaiement pour borne monétique de puisage	7 000 XPF
Avance sur consommation chantier	120 000 XPF
Pénalité pour retard de paiement de votre facture	800 XPF
Pénalité d'arrêt et de remise en service après fermeture pour impayé	9 600 XPF
Pénalité d'arrêt et de remise en service après fermeture consécutive à une impossibilité de lire le compteur	9 600 XPF
Pénalité d'arrêt et de remise en service après fermeture consécutive à l'application des dispositions du règlement de service	24 600 XPF
Vérification d'un compteur de 15 mm ou 40 mm à votre demande avec une jauge calibrée	8 200 XPF
Indemnité	1 000 XPF
Expertise du compteur sur un banc agréé S.I.M	sur devis
Vérification d'un compteur de calibre > à 40 mm à votre demande	sur devis

VOTRE ESPACE CLIENTELE

13 rue E. Harbulot - PK6
BP 812 - 98845 NOUMEA CEDEX
Tél : 41 37 37
Fax : 41 37 96
E-mail : clientele@cde.nc



URGENCES 24h/24

41 37 37

VOTRE REFERENCE CLIENT

ADRESSE DESSERVIE

NOUMEA

NOUMEA

Simulation

FACTURE du 4ème trimestre 2016

VOTRE CONSOMMATION 60 m3

MONTANT A REGLER 22 113 F

COUPON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT



Montant de la facture 22113 F

SAS au capital de 510.535.000 Fcfp
Ridet 213652-002 RC B 213652



BNC: 14889 00001 10098001000 51
CCP: 14158 01022 0050847B051 88
BCI : 17499 00010 11307702011 06

INFOS PRATIQUES

Nombre de points de consommation : 1

VOTRE BLOC-NOTES

N° COMPTEUR	NOUVEL INDEX	ANCIEN INDEX	CONSOMMATION
12MAXXXX	Relevé le 31/12/16 60	Relevé le 01/10/16 0	60 m3
Diamètre du compteur 15 mm			
Détail de votre facture			
	Quantité	Prix unitaire	Montant
GESTION DU SERVICE DE L'EAU			4 824
Consommation du 01/10/16 au 31/12/16	60	66,00	3 960
Abonnement au service du 01/10/16 au 31/12/16	1	864,00	864
GESTION DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT			11 848
Consommation du 01/10/16 au 31/12/16	60	178,72	10 723
Abonnement au service du 01/10/16 au 31/12/16	1	1125,00	1 125
			5 441
PAR VOTRE COMMUNE ET TIERS			
Travaux Eau du 01/10/16 au 31/12/16	60	20,00	1 200
Travaux Assainissement du 01/10/16 au 31/12/16	60	31,40	1 884
Aqueduc du Grand Nouméa du 01/10/16 au 31/12/16	60	39,29	2 357
MONTANT TOTAL A PAYER			22 113 F

MESSAGES DE VOTRE COMMUNE

COMMENT PAYER VOTRE FACTURE ?